

21, 22 et 23 septembre 2021 – MEETT, Toulouse

Bulletin à retourner :

Par courrier

abe – DeciElec 2021
35/37 rue des Abondances
92513 Boulogne Cedex

Par mail

decielec@advbe.com
xsicard@advbe.com

Contactez nous

M. Xavier SICARD
Directeur de projet
+33 1 41 86 41 10

Participant (un bulletin par personne)

- Mme • M. Prénom: • Nom:
- Société: • Fonction:
- Adresse:
- Code postal: • Ville: • Pays:
- Tél. direct: • Fax:
- E-mail: • Effectif :

FORMULES

Déjeuners et cocktail sont inclus

Participation

- CONGRESSISTE PACKAGE AAMS + ASF + DeciElec 600 € HT x (personne)
- CONGRESSISTE PACKAGE AAMS + ASF + DeciElec (en Digital) 300 € HT x (personne)
- CONGRESSISTE DeciElec 450 € HT x (personne)

Sélectionnez votre présence sur place:

	Mardi 21 septembre PLENIERE ASF	Mercredi 22 septembre PLENIERE AAMS	Jeudi 23 septembre CONGRES DECIELEC
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Après-midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Facturation (si adresse différente du Participant)

Société :
 Adresse :
 CP : Ville : Pays :
 Siret : N°TVA* :
 Nom : Prénom :
 Fonction : Mail :

Information additionnelle sur le TVA :

- a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale.
- b) Votre société fait partie de l'Union Européenne mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due (vous devrez la déclarer vous-même à votre centre des impôts). Veuillez indiquer le numéro de TVA intracommunautaire de l'entité facturée.
- c) Votre société ne fait pas partie de l'Union Européenne, la TVA n'est pas due.

Règlement :

(A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

- Par chèque:..... € TTC à l'ordre d'abe
- Par virement (en mentionnant le nom du participant)

IBAN : FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736 BNP PARIBAS

8- 10 avenue Ledru Rollin – 75012 Paris, France

SWIFT : BNPAFRPPXXX

Nous retourner le document original, signé et cacheté par la poste

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes.
Date : Signature + Tampon de l'entreprise :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. **2.** Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. **3.** Toute annulation doit être formulée par écrit. Toute annulation reçue avant le 23/08/2021 donnera lieu à un remboursement des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 euros pour frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, ou toute absence, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. **4.** Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'advanced business events, carte ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. **5.** L'Organisateur s'engage à mettre en place des mesures préventives et de fournir du matériel permettant de lutter contre la propagation de certaines maladies contagieuses. Le Participant reconnaît ainsi que l'Organisateur ne peut être tenu responsable pour toute contamination à une maladie durant la préparation et le déroulement de l'évènement.